

COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
De la Commune de SAINT-LORMEL (Côtes d'Armor)

Procès-Verbal de la séance du 10 juillet 2020

DATE DE CONVOCATION : 04.07.2020	L'an deux mille vingt, Le dix juillet à dix-neuf heures,
DATE D'AFFICHAGE : 04.07.2020	Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur René BOUAN.
NOMBRE DE CONSEILLERS	Etaient Présents : AILLET Louis, AUBIN William, BOUAN Chantal, DAUNAY Loïc, LEBORGNE Régine, NEUTE Françoise, PLESTAN Sylvaine, PORCHER Aurélie, ROBISSOUT Josiane et SCHMITT Thomas.
EN EXERCICE 15	
PRÉSENTS 11	Excusés : RAULT Philippe (procuration à PLESTAN Sylvaine), SORGNIARD Catherine (procuration à DAUNAY Loïc), SUIRE Thierry (procuration à AILLET Louis) et MENIER Mireille.
VOTANTS 14	Secrétaire de séance : PLESTAN Sylvaine

Au regard des circonstances et des mesures sanitaires contre la propagation du COVID-19 à respecter et en vertu de l'article L2121-18 du CGCT, Mr le Maire a décidé de ne pas autoriser la présence du public, en dehors de la presse.

Il est demandé au conseil municipal de proclamer le huis clos (hors presse).

PROCES-VERBAL REUNION DU 3 JUILLET 2020

Accepté à l'unanimité.

ELECTIONS DES DELEGUES AUX SENATORIALES

Le bureau doit être composé du Maire ou de son représentant, de deux conseillers les plus âgés et des deux plus jeunes, plus le secrétaire de séance.

Il est donc composé comme suit :

- Mr René BOUAN
- Les deux plus âgés : Louis AILLET et Régine LEBORGNE
- Et les deux plus jeunes : Aurélie PORCHER et William AUBIN
- Secrétaire : Sylvaine PLESTAN

L'élection de 3 titulaires, ensuite de 3 suppléants doit se faire à bulletin secret.

Les élections auront lieu le dimanche 27 septembre 2020.

ELECTIONS DE 3 MEMBRES TITULAIRES :

Les candidats sont les suivants : Loïc DAUNAY, Catherine SORGNIARD et William AUBIN.

RESULTAT 1° TOUR :

Vote

14 Bulletins de vote, soit majorité absolue : 8

14 voix pour Loïc DAUNAY

14 voix pour Catherine SORGNIARD

14 voix pour William AUBIN

Les trois candidats sont élus.

ELECTIONS DE 3 MEMBRES SUPPLEANTS :

Les candidats sont les suivants : René BOUAN, Louis AILLET, Thierry SUIRE

RESULTAT 1° TOUR :

Vote

14 bulletins de vote, soit majorité absolue : 8

14 voix pour René BOUAN

14 voix pour Louis AILLET

14 voix pour Thierry SUIRE

Les trois candidats sont élus.

INFORMATIONS DIVERSES

- Rencontre avec le SDIS et la SAUR le 6 juillet à la mairie pour faire un point sur la défense incendie sur la commune. Besoin d'équipement au nord-ouest de la commune ainsi que dans les secteurs du Tertre-Bellenray, les Villes Joies-le Kerpont, le Clos Colin, la Ferté, l'étang Quihouas et les Poissonnais. Des implantations de poteaux sont à l'étude (environ 2500 € le poteau).

QUESTIONS DIVERSES

- Louis AILLET a indiqué que la sortie sur la RD au niveau du Bouillon était dangereuse en raison des herbes hautes.
- Sylvaine PLESTAN signale un dépôt sauvage de déchets verts à l'aire de pique-nique du Bouillon.

Prochain conseil municipal : jeudi 10 septembre 2020

La séance est levée à 19h45.

AILLET Louis	AUBIN William	BOUAN Chantal	BOUAN René	DAUNAY Loïc	LEBORGNE Régine	MENIER Mireille	NEUTE Françoise
						<i>Absente</i>	
PLESTAN Sylvaine	PORCHER Aurélie	RAULT Philippe	ROBISSOUT Josiane	SCHMITT Thomas	SORGNIARD Catherine	SUIRE Thierry	
		<i>Absent</i>			<i>Absente</i>	<i>Absent</i>	